

## Non classé comme produit dangereux selon le SGH

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Non classé comme produit dangereux selon le SGH
<b>Autres moyens d'identification</b>	12-700, 12-701, 12-702, 15-004, 15-851OEM, 15-881, 15-881OEM, 15-883, 15-883LAU, 15-888, 15-891OEM, 22-708, 22-709, 25-009, 25-009-1000, 25-889, 32-702WM, 32-902COM, 32-902EXACT, 32-902LD, 32-902LIFE, 32-902ROU, 32-902SEL, 32-904EQ, 32-904EXACT, 32-904LD, 32-904LIFE, 32-904ROU, 32-905D, 32-910LIFE, 32-922ESS, 32-922LIFE, 32-922ROU, 32-932AQUA, 32-932COM, 32-932EXACT, 32-932LIFE, 32-932ROU, 32-935EQ, 32-942COM, 32-942EXACT, 32-942LIFE, 32-942ROU, 32-945EQ, 32-952LIFE, 32-955EQ, 32-970LIFE, 32-972ROU, 32-975EQ, 32-977EQ, 32-980ROU, 32-995EQ, 34-723FIN, 34-723FIN-E, 34-723FIN-G, 34-723SPR-C, 34-723SPR-E, 34-723SPR-G, 34-723SPR-I, 34-723SPR-J, 34-724FIN, 34-728FIN, 35-850PRES, 35-870PRES, 35-871PRES, 35-874PRES, 35-881C, 35-881CQ, 35-881SO, 35-883AS, 35-883CQ, 35-883PC, 35-883SO, 35-884CERT, 35-890PRES, 32-932ATOMA, 32-942ATOMA, 18-809, 18-809-1000, 18-899, 18-899-1000, 88-809SHER, 34-697FIN, 32-502POLYEXP, 32-506POLYEXP, 45-001OEMA, 45-001OEM, 45-001OEME, 45-011OEM, 45-021OEM, 45-021OEMA, 45-021OEME, 45-031OEME, 45-011OEMA, 45-011OEME, 35-880STP, 29-910HAL, 29-910HALH100, 29-915HAL
<b>Usage recommandé</b>	Veillez vous référer à l'étiquette du produit.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Recochem Inc., 850 Montee de Liesse, Montreal, QC, H4T 1P4, Compliance and Regulatory Department, 905-878-5544, www.recochem.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hours
<b>Numéro de la FDS</b>	1806

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Non classifié dans une classe de danger.

#### Éléments d'étiquetage

Sans objet

#### Autres dangers

Inconnu.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs. Substance :

#### Notes

Utilisation de FDS génériques: Si la concentration ou plage de concentrations réelle d'un ingrédient d'un des produits dangereux visés par une FDS génériques diffère de la concentration ou plage de concentrations réelle indiquée pour le reste de la série, elle doit être mentionnée à l'article 3 (Composition / information sur les ingrédients) de la FDS, à côté de l'ingrédient. En outre, si d'autres éléments d'information spécifiques (tels que le point d'éclair, les valeurs

Identificateur du produit : Non classé comme produit dangereux selon le SGH - Ver. 1

FDS No. : 1806

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 12 février, 2019

Page 01 de 04

numériques de toxicité, etc.) sur un produit dangereux de la série différent de ceux des autres produits de la série (sans qu'il y ait d'incident sur la classification), les éléments d'information propres au produit dangereux doivent figurer sur la FDS, et le produit dangereux auquel ces éléments d'information s'appliquent doit être indiqué. Source: Santé Canada - Guide technique sur les exigences de la Loi sur les produits dangereux et du Règlement sur les produits dangereux SIMDUT 2015 Exigences pour les fournisseurs.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Pas disponible.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Dimension des particules	Sans objet
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	Sans objet
Solubilité	Sans objet dans l'eau; Sans objet (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Sans objet
Viscosité	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
Poids moléculaire	Sans objet

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Identificateur du produit : Non classé comme produit dangereux selon le SGH - Ver. 1  
Date de préparation : le 15 juin, 2017  
Date de la plus récente version révisée : le 12 février, 2019

FDS No. : 1806

Page 02 de 04

Sans objet.

#### **Risque de réactions dangereuses**

Sans objet.

#### **Conditions à éviter**

Sans objet.

#### **Matériaux incompatibles**

Sans objet.

#### **Produits de décomposition dangereux**

Sans objet.

## **SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

### **Toxicité aiguë**

CL50: Sans objet.

DL50 (orale): Sans objet.

DL50 (cutanée): Sans objet.

### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Les méthodes d'élimination**

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence conformes aux exigences de protection de l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT 2015. Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

**Dangers environnementaux** Sans objet

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

**Preuve de classification de marchandises dangereuses**

**Date de la classification** le 09 février, 2017

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Identificateur du produit : Non classé comme produit dangereux selon le SGH - Ver. 1

FDS No. : 1806

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 12 février, 2019

Page 03 de 04

## Canada

### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

## États-Unis

### Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Département réglementation et conformité

**Numéro de téléphone** 905-878-5544

**Date de préparation** le 15 juin, 2017

**Date de la plus récente version révisée** le 12 février, 2019

**Indicateurs de révision** Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 janvier, 2018:  
SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 27 septembre, 2018:  
SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 12 février, 2019:  
SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification.

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Autres informations** Nous sommes engagés à soutenir l'initiative volontaire de l'industrie pour la divulgation des ingrédients aux consommateurs. Veuillez nous faire parvenir votre demande en visitant notre site Web au [www.recochem.com](http://www.recochem.com).

Les ingrédients présents (ingrédients intentionnellement ajoutés) dans une concentration supérieure à un pour cent (1 %) doivent être figurés en ordre décroissant de prédominance. Les ingrédients présents dans une concentration d'au plus un pour cent (1 %) doivent également être figurés, mais sans ordre de prédominance.

**Avis** Avis au lecteur : au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La décision définitive de l'aptitude d'un matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits dans les présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Identificateur du produit : Non classé comme produit dangereux selon le SGH - Ver. 1

FDS No. : 1806

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 12 février, 2019

Page 04 de 04